

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jean Pierre Monette, pour être tenue à l'hôtel de ville, le 18^e jour du mois d'août 2016, à 16 h, où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 2016

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 18 août 2016
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Travaux supplémentaires pour du traitement de surface 2016
5. Levée de la séance

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : Les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings et Ève Darmana, les conseillers messieurs Samuel Simoneau et Jacques Bissonnette formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de madame la conseillère Hélène Cummings.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Sont absents au cours de la présente séance, monsieur le maire Jean Pierre Monette et monsieur le conseiller Marc Perras.

(1.)
2016.08.176

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

Le quorum étant constaté, il est 16 h.

Considérant que le maire monsieur Jean Pierre Monette et le maire suppléant monsieur Marc Perras sont absents, les membres du conseil municipal nomment madame la conseillère Hélène Cummings présidente de la séance extraordinaire du 18 août 2016;

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire du 18 août 2016 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2016.08.177

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
**2016.08.178 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION
DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 153
du Code municipal (L.R.Q.C.C-27.1).

ADOPTÉE

(4.)
**2016.08.179 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR DU TRAITEMENT DE SURFACE
2016**

CONSIDÉRANT des travaux prévus sur le chemin Isaac-Grégoire Sud;

CONSIDÉRANT qu'une partie du traitement de surface est à refaire;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la soumission du traitement de surface
2016 de Les Entreprises Bourget inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'effectuer des travaux de pavage supplémentaires sur une partie du chemin
Isaac-Grégoire Sud, pour une longueur de 200 mètres, par Les Entreprises
Bourget inc. au montant de 20 085 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(5.)
2016.08.180 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance soit levée à 16 h 06.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Jean Pierre Monette
Maire

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires
pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2016.08.179.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière